



FORMATION :

Le SYCFI, interlocuteur des pouvoirs publics, soutient les consultants formateurs indépendants et s'engage sur le terrain

De la mise en place de la marque QUALIOPi jusqu'aux nouvelles mesures sanitaires, en passant par le développement du e-learning, le marché de la formation est en constante évolution.

Or pour les consultants formateurs indépendants, cette situation implique de relever un double challenge :

- d'un côté, ils doivent s'informer en permanence pour s'adapter rapidement à tous les niveaux (réglementaires, technologiques...);
- d'un autre côté, ils doivent aussi faire entendre leur voix et défendre leurs intérêts face aux grosses structures ainsi qu'aux conséquences des procédures de certification des formations et des organismes.

L'enjeu est de taille car le marché de la formation ne connaît pas la crise. Dans la période difficile actuelle, le Gouvernement a d'ailleurs décidé d'octroyer 15,5 milliards d'euros de son nouveau plan de relance à la formation continue, afin de maintenir l'emploi et d'améliorer les compétences des salariés ([source](#)).

Or la profession pèse lourd dans l'appareil de formation professionnelle en France ! Environ 70% des opérateurs de compétences sont des CFI .

Fondé par Pierre-Julien Dubost, Président d'Honneur du SYCFI, **le SYCFI s'engage depuis plus de 40 ans aux côtés des consultants formateurs indépendants pour les représenter, les défendre, les informer et participer à leur professionnalisation.**



Une implication de tous les instants pour faire reconnaître la profession de consultant-formateur indépendant

Le SYCFI est un syndicat professionnel au titre de la loi Waldeck Rousseau du 21 mars 1884. Sociétaire et indépendant, il se consacre exclusivement à la profession de consultant formateur indépendant.



« Nous agissons au nom des 50 000 TPE unipersonnelles qui se consacrent au développement de la formation professionnelle en France. »

Le SYCFI rassemble ainsi des professionnels, personnes physiques ayant une activité prépondérante dans l'accompagnement, la formation professionnelle et /ou le conseil individuel ou collectif.

Ses membres interviennent aussi bien auprès des entreprises que des salariés, des personnes en recherche d'emploi, mais aussi en création/reprise d'entreprise ou encore en réalisation d'un projet professionnel.

Chaque adhérent est obligatoirement signataire de la charte déontologique.

[Voir la vidéo](#)



Des valeurs fortes, positives et fédératrices

Le SYCFI s'engage sur quatre valeurs :

Professionnalisme

Les équipes du SYCFI et ses membres agissent tous en "pros" afin de valoriser leur métier passionnant. Ce professionnalisme assumé affirme une congruence entre la déontologie, les valeurs et les actes.

Démocratie participative

Des statuts et un fonctionnement simples où chacun doit pouvoir être informé, écouté, contribuer à la réflexion, à la décision et aux actions. Pour le SYCFI, le partage est une nourriture : les retours d'expérience et d'informations utiles doivent être mis à la disposition de tous.

Modernité et transparence

Utilisation préférentielle des NTIC pour communiquer et travailler en concertation ;

Publication des travaux du Bureau et des différents groupes de projet.

Le SYCFI est ainsi une organisation représentative et d'utilité sociale par ses missions et parce qu'il constitue un réseau de proximité humain et solidaire. Son identité et son éthique professionnelles sont depuis longtemps lisibles et reconnues.

Modernisation du dialogue social

Format Dialogue, Référencement de CFI par le Ministère du Travail (INTEFP).

Des interventions "sur le terrain" pour faire entendre la voix des CFI

Voici 2 exemples d'événements récents/à venir durant lesquels le SYCFI intervient :

22 septembre – Conférence en ligne

Il s'agit de la deuxième conférence d'un cycle en 3 parties sur le thème "Profession CFI. Un réseau pour booster les territoires".

Son sujet : travailler avec le CARIF-OREF et en groupe projet. Avec la participation de Bernard Barbier Directeur de Défis Métiers (CARIF-OREF) Ile de France ; Jean Louis Vincent Délégué Régional SYCFI Normandie ; Jean-Noël Falga Délégué Régional Outre-Mer "Caraïbes" du SYCFI ; et Pierre-Julien Dubost Président d'Honneur du SYCFI.

5 novembre – Salon Carrefour Emploi Nantes/Pays de la Loire

Le SYCFI sera présent sur place pour répondre aux questions des visiteurs, qu'ils soient (futurs) consultants formateurs indépendants ou salariés, en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle.



Une mine d'informations pour faire les bons choix

Le SYCFI propose de nombreux services gratuits afin d'aider les consultants formateurs indépendants au quotidien :

- des offres de mission à pourvoir partout en France ;
- des modèles de documents : certificats de réalisation, attestation de fin de formation, conditions générales de vente.... ;
- des liens utiles et les textes officiels de référence ;
- des guides (administratif, commercial, finance, juridique, professionnalisation, assurances) pour s'installer dans le respect du cadre réglementaire et débiter son activité dans les meilleures conditions ;
- EcoutePro, une messagerie et une plateforme d'écoute et d'échange qui apporte un véritable soutien et répond à toutes les demandes d'aides & de conseils liés à l'activité de CFI ;
- un appui juridique, accessible par e-mail.
- Assurance Professionnelle à tarif négocié avec un groupe d'assurance.



Pour en savoir plus

Site web : <https://consultant-formateur-independant.org/>

 <https://www.facebook.com/sycfi>

 <https://www.linkedin.com/company/sycfi-syndicat-des-consultantsformateurs-ind%C3%A9pendant/>

Contact presse

Sylvie GUILLOU

E-mail : webmaster@sycfi.org

Tél. : 06 80 03 31 74